

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITÉ BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-7, L.613-1, D.613-3 et D.613-6 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2017 relatif à l'accréditation de la Communauté d'universités et établissements Bourgogne Franche-Comté l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Monsieur Daniel SZCZERBA né le 3 août 1994 à Wrocław (Pologne) en vue de son inscription en doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu le 22 septembre 2022 une thèse portant sur le sujet suivant : « Préparation et spéciation d'oxo-clusters de métaux du bloc p »

préparée au sein de l'école doctorale "Carnot Pasteur", devant un jury présidé par Mme Nadine MILLOT, Professor, et composé de M. Bruno DOMENICHINI, Professor, Mme Kirsten JENSEN, Associate Professor, M. Paul HENRY, Professor, M. Simon KIMBER, Associate Professor, M. Thomas COTTINEAU, Chargé de recherche, M. Olivier SOPPERA, Directrice de recherche ;

Vu la délibération du jury :

Le diplôme de **DOCTORAT en CHIMIE**, préparé au sein de l'Université de Dijon, est délivré à **Monsieur Daniel SZCZERBA** au titre de l'année universitaire 2021-2022 et confère le **grade de docteur**, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 21 décembre 2022

Le titulaire

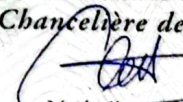


Daniel SZCZERBA



Le Président d'UBFC
Dominique GREVEY

La rectrice de la région académique,
Chancelière des universités



Nathalie ALBERT-MORETTI



N°

UBFC

16911057

202120220072